

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

L'essentiel du document de gestion des « Pelouses et landes acides du Sud Morvan »

2022 - 2031



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et ses missions

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association loi 1901** reconnue d'intérêt général, vise à **préserver la biodiversité bourguignonne**.

Ainsi, le Conservatoire de Bourgogne se donne pour missions :

- De **protéger les sites naturels** au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des **études** et des **travaux de gestion des milieux naturels** en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

En décembre 2013, l'État et la Région ont agréé le Conservatoire de Bourgogne au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

- De **porter des programmes de préservation des milieux naturels bourguignons ou d'espèces à fort enjeu** sur l'ensemble de la région et en collaboration avec de nombreuses structures ;

- D'**accompagner les collectivités territoriales** dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

- De **faire découvrir les espaces naturels remarquables** et de **sensibiliser les acteurs et le public à la protection de la nature**.

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

Le Conservatoire de Bourgogne gère **plus de 200 sites**, soit **environ 6 200 ha**, répartis sur la Bourgogne. Il s'agit de **parcelles soit acquises, soit appartenant à des privés ou collectivités** et dont la gestion lui a été confiée via des conventions de partenariat. Les milieux naturels concernés sont très variés : tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

L'ensemble de ces sites constitue des **milieux naturels jugés d'intérêt écologique au moins à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne**. Ainsi, la très grande majorité des sites bénéficie d'un statut de protection ou d'un classement au titre des espèces ou des milieux naturels ou est rattachée au réseau européen Natura 2000.

Enfin, le Conservatoire de Bourgogne est **gestionnaire de trois des quatre réserves naturelles nationales de Bourgogne et d'une réserve naturelle régionale**.



La Montagne de la Chaîne
G. Aubert - CEN Bourgogne

Pour gérer ses sites, le Conservatoire établit des « documents de gestion »

Tous les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne sont amenés à être dotés d'un **document de gestion**, validé par son Conseil scientifique et technique.

Ce document cadre le travail à réaliser pour assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion des sites, et ce, dans l'espace et dans le temps. Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, il se décline en **objectifs** et en **opérations à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux** afin de concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines. Il est en outre un outil permettant de **mobiliser les fonds publics** en faveur de la biodiversité.

Le document de gestion d'un site donné est **évalué et renouvelé tous les 10 ans** pour ajuster les orientations en fonction de l'évolution du site.

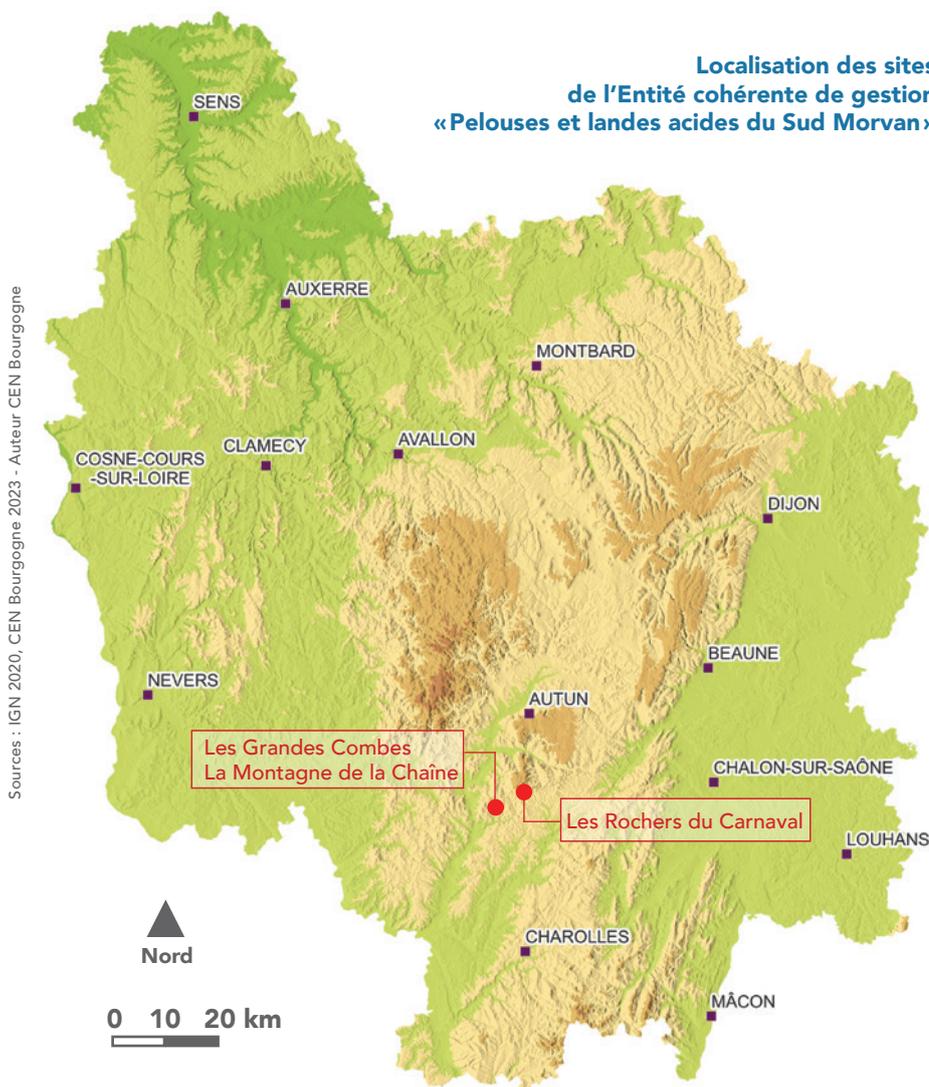
Très technique, un document de gestion peut être difficile à appréhender par les élus et les acteurs locaux. C'est pourquoi le Conservatoire de Bourgogne conçoit des **« documents de gestion synthétiques »** pour présenter **l'essentiel des informations à connaître pour des sites donnés**.

Des Entités cohérentes de gestion (ECG) pour mutualiser les moyens

Par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en **Entités cohérentes de gestion (ECG)** et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Présentation de l'Entité cohérente de gestion « Pelouses et landes acides du Sud Morvan »

Cette Entité cohérente de gestion regroupe les sites de la Montagne de la Chaîne et des Grandes Combes, acquis respectivement en 2019 et 2020 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, et celui des Rochers du Carnaval, géré depuis la fin des années 1990 par l'association. C'est notamment la présence de pelouses et landes acides, menacées par la déprise agricole, qui a justifié l'intérêt du Conservatoire de Bourgogne pour ces parcelles. Notons aussi que le site des Rochers du Carnaval est emblématique de la Saône-et-Loire de par son aspect pittoresque et son intérêt paysager.



Contexte général

- **Nombre de sites : 3**
 - **Les Rochers du Carnaval :** 10,65 ha en majorité en délégation de gestion *via* des conventions avec les propriétaires
 - **Les Grandes Combes :** 47,62 ha propriétés du Conservatoire de Bourgogne
 - **La Montagne de la Chaîne :** 14,76 ha propriétés du Conservatoire de Bourgogne
- **Surface total : 73,03 ha**
- **Communes concernées :** Uchon, Dettey et Saint-Eugène (71)
- **Zonages environnementaux et de protection :**
 - 2 ZNIEFF de type 1* n° 260030399 « Montagne de la Chaîne à Dettey » et n° 260005604 « Massif d'Uchon »
 - 1 ZNIEFF de type 2* n° 260014878 « Uchon et environs »
 - 1 site classé* n° C00138 « Les Rochers du Carnaval »

- **Autre zonage :** Communes adhérentes au Parc naturel régional du Morvan

- **Milieux naturels présents :** pelouses et prairies acides (48 %), forêt de feuillus (27 %), landes acides (22 %), milieux aquatiques et prairies humides (3 %)

- **Géologie :** granite datant de l'Ère primaire et plus précisément du Carbonifère (300 millions d'années)

- **Climat :** à dominante océanique, influence montagnarde marquée pour les Rochers du Carnaval

Contexte socio-économique et culturel

- **Agriculture :** élevage bovin et ovin allaitant
- **Sylviculture :** massifs forestiers majoritairement feuillus peu ou intensivement exploités selon les secteurs, enrésinement important aux alentours d'Uchon
- **Sports et loisirs de pleine nature (principalement sur les Rochers du Carnaval) :** tourisme, randonnée et vol libre

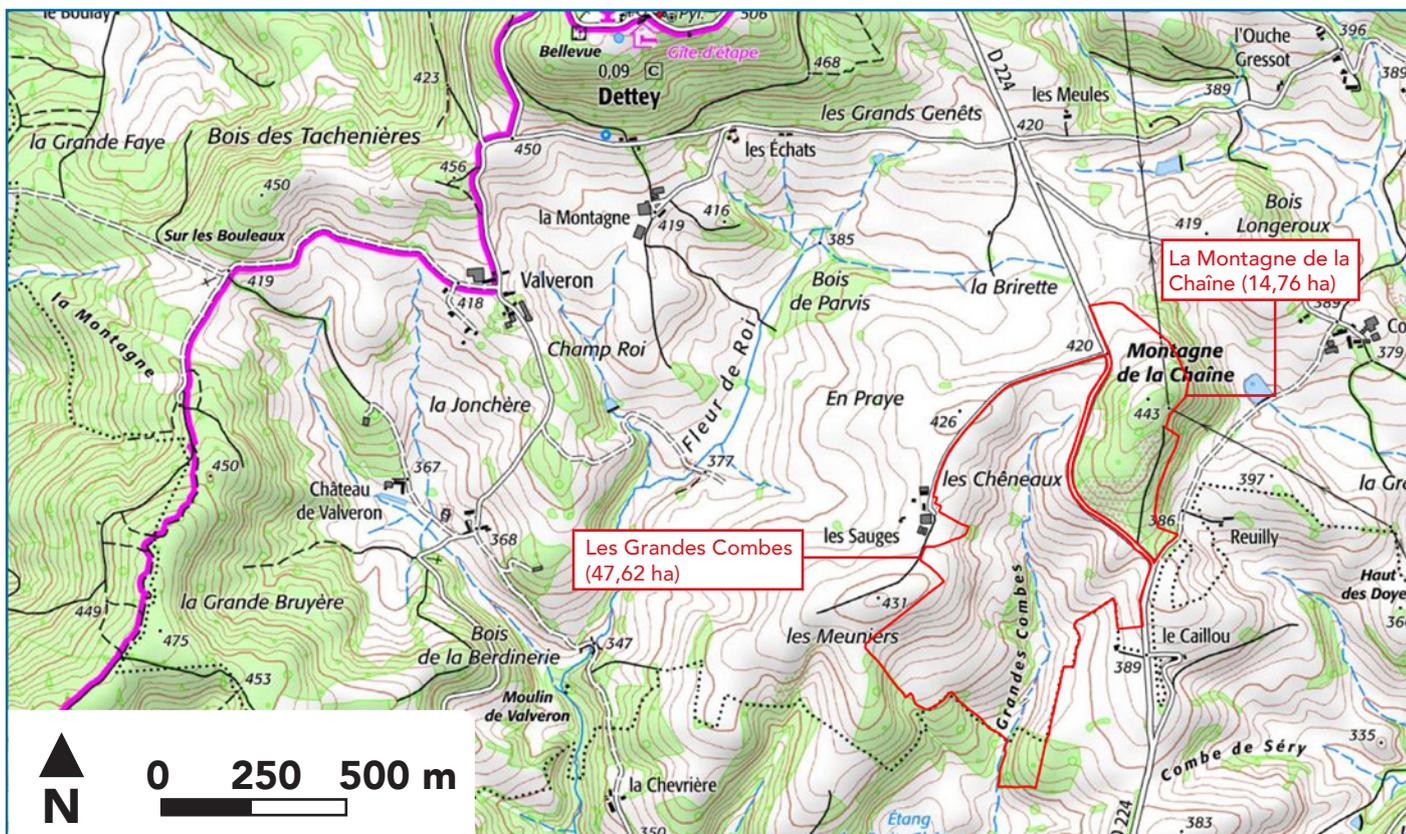
* **ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) de type 1 :** secteur de petite superficie présentant un grand intérêt biologique ou écologique

* **ZNIEFF de type 2 :** grand ensemble naturel riche offrant des potentialités biologiques importantes

* **Site classé :** site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave

Localisation des sites de l'ECG

Les Grandes Combes et La Montagne de la Chaîne



Sources : CEN Bourgogne ; SCAN 25, IGN / QGIS



Vue en drone des sites des Grandes Combes et de la Montagne de la Chaîne
G. Aubert - CEN Bourgogne

Les Rochers du Carnaval



Sources : CEN Bourgogne ; SCAN 25, IGN / QGIS



Vue en drone du site des Rochers du Carnaval
G. Aubert - CEN Bourgogne

Un patrimoine naturel à préserver

Une mosaïque de milieux remarquables et patrimoniaux

Au sein de cette Entité cohérente de gestion, les pelouses et landes acides ainsi que les boisements secs dominant. Mais, des milieux humides sont également présents, notamment sur le site des Grandes Combes, qui abrite des sources, des suintements et un cours d'eau de tête de bassin versant de l'Arroux.

• Des milieux ouverts sur sols acides et secs

Les milieux dits « ouverts », c'est-à-dire non colonisés par les arbustes et les arbres, sont représentés ici par des **pelouses pionnières sur dalles et arènes granitiques**, dominées par des mousses et lichens, mais aussi des **prairies et pelouses sèches sur sols acides**, à végétation herbacée plus ou moins dense, dont certaines sont pâturées ou fauchées. Ces divers types de pelouses et de prairies se différencient et se répartissent en fonction de l'influence climatique (montagnarde sur Uchon), de leur exposition sur les versants, de la richesse des sols en nutriments, du degré d'acidité des terrains mais aussi de leur gestion par l'Homme. Ils peuvent de plus s'entremêler à certains endroits.



Pelouse sèche sur sol acide aux Rochers du Carnaval
C. Najean - CEN Bourgogne

• Des milieux humides

Ces milieux naturels particuliers se retrouvent principalement sur le site des Grandes Combes. Ce sont les **herbiers aquatiques** colonisant le **ruisseau** et les **mares** alimentées par des sources, les **sources** situées au sein des prairies et leur végétation associée, les **prairies humides**, dominées par les joncs.



Prairie humide sur le site des Grandes Combes
A. Poirel - CEN Bourgogne

• Des forêts

Ce sont les stades ultimes de développement naturel de la végétation. En haut de pente, la **chênaie sur sol acide** dominée par les **Chênes pédonculés et sessiles** et le **Châtaignier** a peu à peu pris la place des landes à genêts vieillissantes. En bas de versant, les boisements développés sur des sols plus constitués et riches sont dominés par le Chêne sessile.



Forêt aux Rochers du Carnaval
M. Jouve - CEN Bourgogne

• Des milieux de transition entre milieux ouverts et forêts

La dynamique naturelle de la végétation conduit à une fermeture progressive des milieux ouverts par les arbustes puis les arbres. Ces zones de transition ont plusieurs faciès au sein de cette Entité cohérente de gestion : les **ourlets**, issus de l'évolution des pelouses acides suite à une déprise agricole partielle ou totale, et les **landes à Callune ou à genêts** selon les secteurs (stades d'évolution plus avancés).



Lande sur sol acide aux Rochers du Carnaval
H. Hontang - CEN Bourgogne

La plupart de ces milieux sont remarquables et sont d'ailleurs reconnus d'intérêt régional, voire même européen pour certains.

Les chaos granitiques, une curiosité géologique du Morvan et rare en France

Les chaos granitiques, se dressant par endroits particulièrement sur le site des Rochers du Carnaval, sont le fruit d'une histoire longue de 300 millions d'années : celle de l'érosion des roches formées à l'ère primaire.

• La formation des chaos granitiques

Au fil des millénaires, le **gel** et les **variations de température** ont accentué les fissures présentes naturellement dans le granite jusqu'à casser la roche et la séparer en blocs. L'**eau de pluie** a alors pu s'infiltrer et dissoudre peu à peu le granite en un sable appelé «**arène granitique**». Une fois l'arène entraînée par les eaux de pluie dans la pente, les blocs de granite modelés par l'érosion sont alors apparus. Certains ont basculé et se sont empilés formant ainsi des chaos granitiques.



Le Nez de chien
M. Jouve - CEN Bourgogne

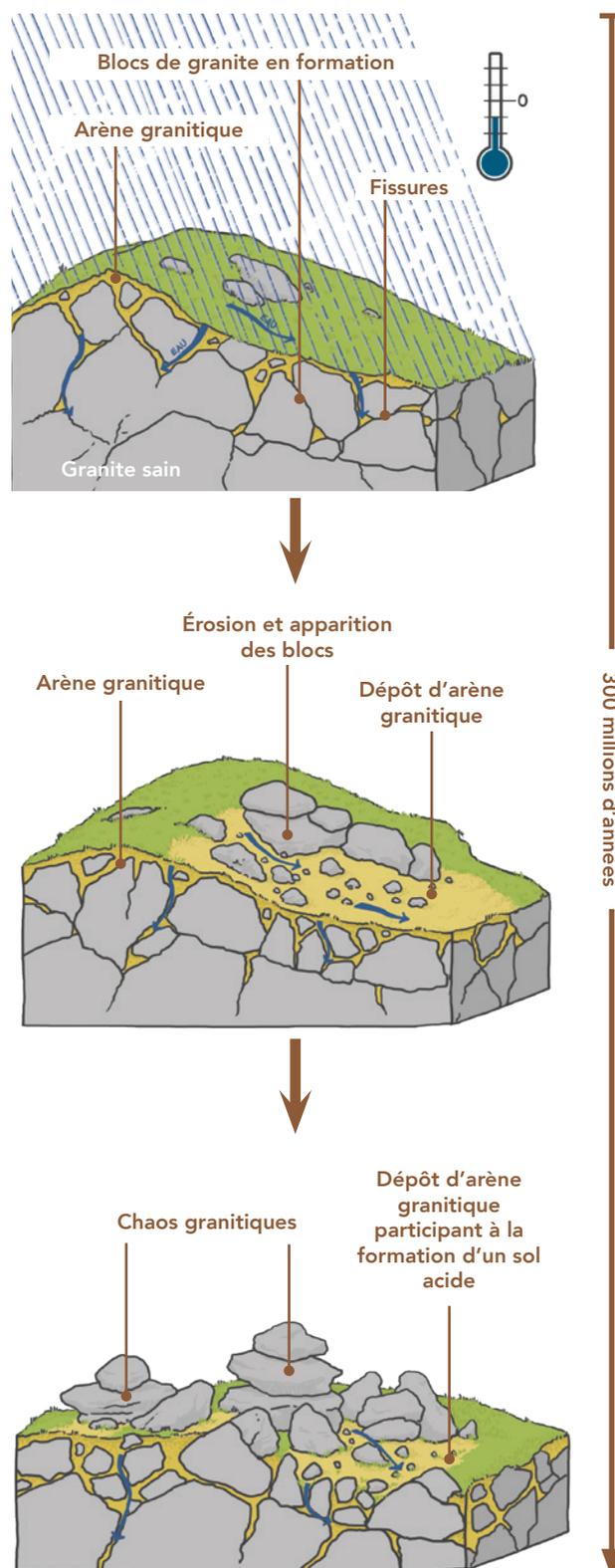
• Un patrimoine naturel mais pas seulement

Outre leur intérêt géologique, ces chaos granitiques contribuent au **patrimoine immatériel** notamment sur le volet des **légendes** et de l'**imaginaire humain**. Ainsi, la dénomination des chaos selon les formes distinguées par les visiteurs depuis des temps immémoriaux, est passée dans la toponymie locale (le Mammouth et le Nez de chien par exemple).

À noter que les sites des Grandes Combes et de la Montagne de la Chaîne, s'ils n'abritent aucun élément reconnu, présentent également quelques chaos granitiques de belle taille, le plus souvent colonisés par la végétation arbustive ou arborée (landes à genêts, bosquets).

Les chaos granitiques sont également des habitats minéraux sur lesquels se développent mousses et lichens.

Processus de formation des chaos granitiques



Une flore exceptionnelle reflétant la diversité des milieux naturels présents

Au sein de l'Entité cohérente de gestion, beaucoup d'espèces floristiques sont communes mais ont également été inventoriées 10 espèces inscrites en tant que vulnérables ou en danger sur la Liste rouge régionale de la flore de Bourgogne et 6 protégées au niveau régional. Elles sont en majorité liées aux pelouses acides et aux milieux naturels associés (zones de transition notamment). Des plantes aquatiques, de milieux humides de sources ou tourbeux, complètent cette liste.



La Renoncule à feuilles de lierre, protégée au niveau régional, est une plante amphibie à petites fleurs blanches.
A. Poirel - CEN Bourgogne



L'Arnoséris naine, petite plante considérée comme en danger en Bourgogne, pousse dans les zones sans végétation, à même la roche.
A. Poirel - CEN Bourgogne



Plante montagnarde, la Jasione lisse trouve sur les Rochers du Carnaval la rudesse du climat qui lui est favorable. Elle est protégée en Bourgogne où elle est très rare.
F. Jeandenand - CEN Bourgogne

Une faune caractéristique

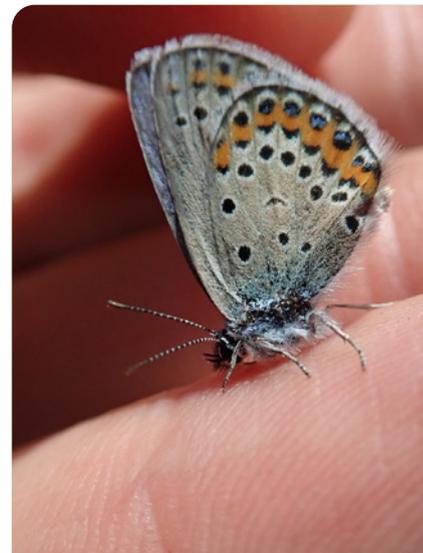
La diversité des milieux naturels présents au sein des sites attire bon nombre d'espèces animales (oiseaux, reptiles, insectes et mammifères) qui y trouvent alors des terrains de chasse, sites de reproduction ou refuges, favorables.



Le Lézard des souches apprécie les secteurs secs, rocailleux et à hautes herbes. Comme tous les reptiles, il est protégé en France.
F. Jeandenand - CEN Bourgogne



L'Engoulevent d'Europe est discret de par son activité crépusculaire et nocturne et son plumage qui lui assure un camouflage efficace.
S. Desbrosses



L'Azuré du genêt vit sur les pelouses sèches associées aux landes à genêts et à callunes.
A. Poirel - CEN Bourgogne

Les enjeux identifiés suite au diagnostic des sites

Des enjeux de conservation liés à des menaces potentielles ou avérées

Patrimoine naturel à préserver	Menaces et atteintes	Priorité	Montagne de la Chaîne	Grandes Combes	Rochers du Carnaval
Pelouses acides et espèces associées (notamment les pelouses à Fétuque capillaire)	<ul style="list-style-type: none"> Abandon et enrichissement Intensification des pratiques agricoles (pâturage, mise en culture) 	1	x	x	x
Sources, milieux humides et tourbeux et espèces associées	<ul style="list-style-type: none"> Modification hydrique (drainage, etc.) Piétinement par le bétail 	1		x	
Milieux de transition et landes acides	<ul style="list-style-type: none"> Boisement Gestion intensive des lisières (haies, etc.) 	2	x	x	x

Des enjeux de connaissance

Facteurs-clés de connaissance à améliorer	Justifications	Priorité	Montagne de la Chaîne	Grandes Combes	Rochers du Carnaval
Connaissance des oiseaux nicheurs et des chauves-souris	Les prairies et boisements présents sont favorables à ces groupes faunistiques.	1	x	x	x
Connaissance des insectes	De nouveaux enjeux de conservation pourraient être identifiés. Les insectes sont aussi des indicateurs de l'état de conservation des milieux naturels.	1	x	x	x
Connaissance du fonctionnement hydrique du site (cours d'eau et milieux humides associés)	Avant d'envisager d'éventuelles interventions de restauration des milieux naturels, il est nécessaire de bien connaître leur fonctionnement.	1		x	
Connaissance des conséquences des changements climatiques sur les milieux humides et pelouses acides	Les changements climatiques sont à considérer aujourd'hui dans l'évolution naturelle des milieux au risque de mettre en place une gestion inadaptée.	2	x	x	x

Des enjeux de sensibilisation et d'appropriation locale

Facteurs-clés de sensibilisation et d'appropriation locale	Menaces et atteintes	Priorité	Montagne de la Chaîne	Grandes Combes	Rochers du Carnaval
Construction de partenariats équilibrés avec les exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Gestion agricole trop intensive ou au contraire trop extensive conduisant à l'enrichissement Non pérennité des partenariats agricoles si trop contraignants 	1	x	x	x
Information du grand public de l'existence de ces sites et de leur vocation patrimoniale et sensibilisation à leur préservation	<ul style="list-style-type: none"> Dégradations sur les sites Surfréquentation touristique 	1	(x)	(x)	x Site touristique très fréquenté (15 000 à 20 000 visiteurs par an)
Prise en compte des activités rurales et de nature	<ul style="list-style-type: none"> Focalisation sur des conflits préexistants sur les sites Dégradations sur les sites 	2	x	x	x

Au vu de ce constat, un ensemble de mesures a été proposé par le Conservatoire de Bourgogne pour les dix années à venir afin de répondre de façon pertinente, cohérente et adaptée, aux problématiques de chaque site de l'ECG.

Les principales mesures pour répondre aux enjeux des sites

Toutes les mesures préconisées ici pourront être mises en oeuvre de 2022 à 2031 sous réserve de financements et en fonction des priorités établies dans le document de gestion. Elle seront reconsidérées lors du bilan de mi-parcours du document de gestion selon l'évolution du contexte (biologique, climatique, etc.) ou d'éventuels imprévus. Les budgets prévisionnels indiqués et exprimés en TTC sont estimés pour l'ensemble de la période 2022-2031.

Une gestion pastorale et mécanique pour restaurer et entretenir les pelouses acides

Afin de **lutter écologiquement et durablement contre l'altération et la disparition par embroussaillage progressif des pelouses acides**, tout en valorisant économiquement ces milieux naturels, le Conservatoire de Bourgogne travaillera en partenariat avec des exploitants agricoles locaux au **maintien** ou à la **mise en place d'un pâturage extensif et d'une fauche tardive** sur les sites. Des **interventions de restauration par broyage** de la végétation seront nécessaires au préalable. **Des débroussaillages réguliers** seront effectués en complément du pâturage et de la fauche.

Sites concernés : l'ensemble des sites

Budget prévisionnel : 133235 € (hors investissements en temps et en matériel des exploitants agricoles partenaires)



Broyage de la végétation sur les Rochers du Carnaval
CEN Bourgogne

Des travaux pour restaurer et préserver un cours d'eau et ses milieux humides associés

Garantir la fonctionnalité des milieux humides sur le site des Grandes Combes est un enjeu fort pour le Conservatoire de Bourgogne. Aussi, **des travaux de restauration du cours d'eau et des milieux humides annexes** seront programmés, ainsi que leur **mise en défens partielle** afin d'éviter le piétinement des troupeaux (2025-2026). Pour affiner les interventions nécessaires, une **étude du fonctionnement hydraulique du cours d'eau** sera préalablement réalisée (2024).

Site concerné : Les Grandes Combes

Budget prévisionnel : 83860 €



Restauration et mise en défens d'une mare sur le site des Grandes Combes en partenariat avec le Lycée de la nature et de la forêt de Velet
B. Agron - CEN Bourgogne

Un entretien des haies et un choix de non-intervention pour favoriser la naturalité des boisements feuillus

Le réseau de haies présent sur le site des Grandes Combes sera entretenu de manière à **structurer des haies hautes**. Au niveau des **boisements** au sein de l'ECG, aucune intervention (hormis pour des raisons de sécurité) n'est programmée afin de les **laisser évoluer librement** et ainsi **permettre à la biodiversité liée au vieillissement des forêts de s'exprimer** pleinement. En effet, la biodiversité la plus remarquable des boisements se développe lorsque tous les âges d'arbres sont représentés, notamment les plus évolués (arbres sénescents, morts, en décomposition).

Sites concernés :

Les Grandes Combes et la Montagne de la Chaîne (haies), les Rochers du Carnaval et la Montagne de la Chaîne (non-intervention)

Budget prévisionnel : 1 630 €

Une conciliation entre valorisation et fréquentation touristique des Rochers du Carnaval et préservation des milieux naturels

Les Rochers du Carnaval, **site devenu emblématique pour le tourisme en Saône-et-Loire**, attire de nombreux visiteurs chaque année. Le Conservatoire de Bourgogne continuera de **veiller à l'entretien du sentier de découverte du site**, de **mettre en évidence les chaos granitiques**, de **dégager la vue panoramique** et d'**actualiser les outils de communication et de valorisation**. De nouveaux outils pourront aussi être créés, notamment à destination des scolaires. Une attention particulière sera portée sur la **gestion de la fréquentation afin d'éviter la dégradation des milieux naturels** (divagation sur le site, piétinement, etc.).

Site concerné : Rochers du Carnaval
Budget prévisionnel : 46 540 €



Panneaux d'accueil à l'entrée du sentier de découverte des Rochers du Carnaval
G. Aubert - CEN Bourgogne

Une concertation régulière avec les acteurs pour une meilleure appropriation des enjeux et des opérations

Pour mieux préserver les richesses des sites, il est primordial d'**informer** et d'**impliquer les acteurs locaux** dans les actions de gestion. Les réflexions conduites sur les sites sont donc menées en **concertation avec les élus, propriétaires, usagers et autres partenaires** dont les agriculteurs.

Sites concernés : l'ensemble des sites
Budget prévisionnel : 21 630 €

Des suivis réguliers des opérations de gestion, des espèces à enjeu et de l'état de conservation des milieux naturels

Afin de gérer au mieux les milieux naturels, il est important de **bien les connaître ainsi que la biodiversité présente sur le territoire** et de **suivre leur évolution** en réponse aux mesures mises en place. La programmation de suivis permet alors d'évaluer et réajuster si besoin les opérations de gestion mais aussi d'identifier de nouveaux enjeux à prendre en compte dans la gestion. Sont notamment prévus des **suivis des papillons de jour**, de **l'état de «santé» des pelouses acides**, du **fonctionnement des milieux humides** et de **la biodiversité des boisements et des haies**.

Sites concernés : l'ensemble des sites
Budget prévisionnel : 32 845 €



Suivi des papillons sur le site des Grandes Combes
O. Girard - CEN Bourgogne

L'optimisation de la gestion des sites

L'**état d'avancement et l'efficacité des mesures mises en oeuvre seront régulièrement évalués**. Le Conservatoire de Bourgogne devra également **être réactif pour réviser si besoin les mesures prévues dans le document de gestion** en cas de modifications importantes du contexte. Une animation foncière sera de plus menée afin de **consolider la maîtrise d'usage et foncière** sur les Rochers du Carnaval et pour essayer d'intégrer de nouveaux sites au sein de l'ECG.

Sites concernés : l'ensemble des sites
Budget prévisionnel : 30 650 €



Les Rochers du Carnaval : un joyau du patrimoine naturel français à préserver

Un lien fort avec la politique « site classé »

Le site des Rochers du Carnaval a été désigné « site classé » le 28 juillet 1940. Cette protection réglementaire forte assure la **conservation au nom de l'intérêt général de lieux singuliers, exceptionnels et représentatifs de la richesse et de la diversité des paysages français**. Ce sont les services de l'État qui veillent attentivement sur ce patrimoine, en concertation avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire du site, et les partenaires locaux.

Un élargissement du périmètre du site classé est en cours sur d'autres secteurs concernés par des chaos granitiques notamment.

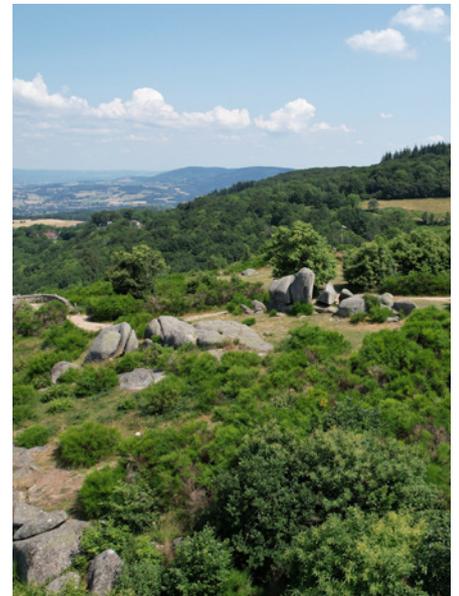
Attention, certains projets ou actions (pose de signalétique, organisation de manifestations sportives, etc.) peuvent être soumis à autorisation sur le site classé.

Ce site étant sensible aux risques d'incendies, des précautions sont à prendre : éviter les tas de bois morts en bord de chemin, sensibiliser les visiteurs aux risques liés aux mégots de cigarettes, etc.

De nombreux partenaires pour un même objectif

La préservation des Rochers du Carnaval implique l'intervention de nombreux partenaires notamment :

- le **Club de vol libre du Creusot**, le **Lycée de la nature et de la forêt du Velet** (lycée agricole), la **Communauté de communes du Grand Autunois Morvan** et les **partenaires agricoles**, qui contribuent à l'entretien du site et du sentier de découverte ;
- le **Parc naturel régional du Morvan** et la **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté**, qui contribuent à la protection du site classé mais aussi des paysages ;
- les **co-propriétaires privés** et la **commune d'Uchon**, qui font confiance au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pour la gestion écologique des parcelles et de la fréquentation humaine du site mais aussi pour sa valorisation ;
- les partenaires financiers, qui permettent la concrétisation des actions de préservation programmées, à savoir le **Département de Saône-et-Loire**, l'**Agence de l'eau Loire-Bretagne**, la **Région Bourgogne-Franche-Comté**, l'**État** (DREAL de Bourgogne-Franche-Comté) et l'**Europe** (FEDER).



Chaos granitiques
aux Rochers du Carnaval
O. Girard - CEN Bourgogne

Pour en savoir plus...

Sur les sites du Conservatoire de Bourgogne



Vous pouvez contacter :
Aurélien POIREL
Coordinateur de la cellule départementale
de Saône-et-Loire
Tel : 03 85 51 35 79
aurelien.poirel@cen-bourgogne.fr

Visitez le site internet du Conservatoire de Bourgogne :
www.cen-bourgogne.fr

En couverture :
Chaos granitiques sur les Rochers du Carnaval - C. Najean - CEN Bourgogne /
Moenchie dressée - G. Doucet - CEN Bourgogne / Dectique verrucivore -
G. Doucet - CEN Bourgogne / Callune - M. Paris - CEN Bourgogne /
Pelouses acides sur le site des Grandes Combes - A. Poirel - CEN Bourgogne
Imprimé par Graphi System sur papier recyclé à 75 exemplaires
Octobre 2023

Sur le site classé des Rochers du Carnaval



Vous pouvez contacter :
Estelle LABBÉ-BOURDON
Inspectrice des sites
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Tel : 06 60 15 14 02
e.labbe-bourdon@developpement-
durable.gouv.fr

Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne avec le soutien financier de :

